

Votre enfant fait des études après le bac





Votre enfant peut faire des études après le bac

Le bac est un diplôme.



Un diplôme est un document officiel. Ce document dit que votre enfant a suivi des études et qu'il a réussi ses examens.



Un examen est un test pour vérifier que votre enfant a bien compris ce qu'il a appris à l'école.



Votre enfant passe le bac à la fin de la classe de terminale au lycée.



Votre enfant peut continuer ses études dans un lycée après le bac

Par exemple, il fait des études après le bac :

en BTS

c'est un diplôme que votre enfant peut avoir en faisant deux ans d'études après le bac.

en classe préparatoire

dans une classe préparatoire votre enfant se prépare à passer des concours pour entrer dans des grandes écoles.

Les BTS et les classes préparatoires se trouvent dans les lycées.



Si votre enfant continue ses études après le bac dans un lycée pour connaître les aides qu'il peut avoir lisez la fiche

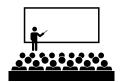
Votre enfant va dans une classe ordinaire.



Votre enfant peut faire des études après le bac à l'université



Une université est un endroit où les étudiants font des études sur un sujet qu'ils ont choisi.

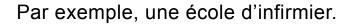


On dit aussi faculté ou fac pour parler de l'université.

Par exemple, un étudiant fait des études d'anglais à l'université.

Après ses études, cet étudiant peut travailler à l'accueil d'un hôtel. Il est capable de renseigner les clients en anglais.

Votre enfant peut faire des études dans une école où il va après le bac





Quand votre enfant fait des études après le bac il est étudiant.

Votre enfant a besoin d'aide pour suivre les cours

Votre enfant peut demander de l'aide au bureau qui s'occupe des étudiants handicapés dans l'université ou dans son école.



Par exemple, il peut avoir du matériel pour l'aider à lire les cours comme une loupe s'il est aveugle ou malvoyant.



Votre enfant a besoin d'aide pour passer ses examens



Un examen est un test pour vérifier que votre enfant a bien compris ce qu'il a appris à l'école.



Quand un étudiant handicapé passe un examen il peut avoir des aménagements d'examen.

Par exemple, il peut avoir plus de temps pour faire l'examen que les autres étudiants.



Pour obtenir un aménagement d'examen, votre enfant doit s'adresser à la mission handicap de son université ou de son école.

Les professionnels de la mission handicap lui expliquent comment avoir un aménagement d'examen.

Votre enfant a besoin d'aide pour faire un stage ou trouver un apprentissage

Votre enfant doit faire un stage



Un stage permet à un jeune de découvrir un métier.

Le jeune passe quelques temps dans une entreprise pour voir comment les gens travaillent.



Le jeune peut aussi faire lui-même quelques tâches tout seul sous le contrôle d'une personne.

Après un stage, le jeune sait un peu mieux si le métier lui plaît.

Après un stage, le jeune sait comment se passe le travail de tous les jours.

Après un stage, le jeune connaît un métier. Il peut trouver du travail plus facilement.

Le stage peut durer quelques semaines ou quelques mois. Pendant ce temps-là le jeune ne va pas à l'école.

Votre enfant doit trouver un apprentissage



Un apprentissage permet à un jeune d'apprendre un métier et de travailler en même temps.

Le jeune passe quelques jours dans la semaine ou quelques semaines dans le mois dans une entreprise.



Il travaille sous le contrôle de quelqu'un.

Le reste du temps, il est à l'université ou à l'école.

Par exemple, le lundi et le mardi le jeune en apprentissage est à l'université ou à l'école.

Le mercredi, jeudi et vendredi le jeune est dans l'entreprise.

Après un apprentissage, le jeune connaît un métier. Il peut trouver du travail plus facilement.

La RQTH peut aider votre enfant à avoir un stage ou à trouver un apprentissage

La RQTH est la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Votre enfant peut avoir la RQTH à partir de 16 ans.

Même si votre enfant est encore au lycée ou étudiant à l'université ou dans une école après le bac il peut avoir droit à la RQTH.

Pour en savoir plus lisez la fiche La RQTH.



Votre enfant a besoin d'argent

Votre enfant peut demander l'AAH.



L'AAH est une somme d'argent.

L'AAH permet d'avoir de l'argent pour vivre.



L'AAH

Votre enfant peut avoir droit à l'AAH en étant étudiant dans certains cas.

Pour en savoir plus lisez la fiche L'AAH.

Votre enfant a besoin d'aide dans la vie de tous les jours

Votre enfant doit quitter la maison et aller vivre dans une autre ville car l'école ou l'université de votre enfant est loin de chez vous.

Votre enfant ne va plus pouvoir avoir votre aide tous les jours.

Pour avoir de l'aide votre enfant peut demander la PCH.



La PCH est la prestation du handicap.

La PCH est une somme d'argent pour les personnes qui ont besoin d'une aide dans la vie de tous les jours à cause d'un handicap.

La PCH aide à payer des dépenses en lien avec le handicap de votre enfant.

Par exemple, votre enfant a besoin d'aide pour se laver ou s'habiller.



La PCH peut l'aider à embaucher une personne pour l'aider chez lui à se laver ou s'habiller.

Pour en savoir plus lisez la fiche La PCH.



Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée avec Laurena Marcaurelle et Arnaud Toupense.

© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site inclusion-europe.eu